



Collège Jean Macé
23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE

☎ 04-72-69-88-10

e-mail : ce.0691478g@ac-lyon.fr



villeurbanne



Section Sportive Scolaire BASKET BALL

Année Scolaire 2023-2024

Pour l'enfant : NOM Prénom :



**Vous devez rapporter ou envoyer ce dossier
au secrétariat de la direction du collège ou aux clubs partenaires
au plus tard le 7 avril 2023**



Collège Jean Macé
23 rue Edouard Vaillant
69100 VILLEURBANNE

☎ 04-72-69-88-10

E-mail : ce.0691478g@ac-lyon.fr

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM :

Prénom :

Sexe : F G

Date de naissance :

Parents (ou représentant légal) :

M. Mme :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

E.mail :

Situation Scolaire en 2022-2023

École fréquentée :

Adresse :

Ville :

Collège de secteur de l'enfant :

Bilan Scolaire de l'élève à ce jour (travail et comportement) : joindre une copie du livret scolaire (à réclamer à l'école élémentaire) ou les trois derniers bulletins de notes (collège).

(Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas étudié)

Date :

Signature des parents :

Signature de l'élève :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

NOM :	Prénom :
Droitier ()	Gaucher ()
<input type="radio"/> Es-tu licencié(e) dans un club de basket-ball?	<input type="radio"/> OUI () <input type="radio"/> NON ()
<input type="radio"/> Si oui, lequel ?	
<input type="radio"/> À quel niveau ?	
<input type="radio"/> Depuis combien d'années pratiques-tu le basket-ball ?	
<input type="radio"/> Combien d'heures d'entraînements as-tu par semaine ?	
<input type="radio"/> Suis-tu une formation d'arbitrage ?	<input type="radio"/> OUI () <input type="radio"/> NON ()
<input type="radio"/> Pratiques-tu un autre sport en club ?	<input type="radio"/> OUI () <input type="radio"/> NON ()
Si Oui, lequel ?	Et à quel niveau ?
Depuis combien d'années ?	

Cadre réservé au Club et à l'entraîneur ou à l'instituteur chargé du sport (facultatif)

Avis sur la candidature en Section Sportive Scolaire Basket Ball

(Décrivez les qualités de l'élève) :

Fait à :

Par :

Qualité :

RÈGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Exigences sur le plan sportif :

- Suivre avec assiduité et intensité les séances d'entraînements de la section basket
- Suivre les cours d'Éducation Physique et Sportive du collège
- Respecter les installations et le matériel lors des entraînements et des compétitions.
- Être fair-play : respecter les partenaires, les adversaires, les arbitres et les encadrants.
- Prendre part au minimum aux compétitions de l'Association Sportive du Collège (inscription licence 30€)
- Être licencié dans un des deux clubs partenaires (BCCL et ASVEL BF)

Exigences sur le plan scolaire :

- Le respect du règlement intérieur du collège dans tous les cours (assiduité, ponctualité, comportement, travail, respect des autres).
- Obtenir de bons résultats scolaires qui lui permettront d'envisager l'orientation de son choix
- La section scolaire basket est incompatible avec la section bilingue anglais-allemand, l'italien et le latin. La LV2 sera obligatoirement l'espagnol.

Le non-respect de ces exigences peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive de la Section Sportive Scolaire.

L'engagement s'effectue pour une année scolaire : Un renvoi ou une désinscription pour les années suivantes de la section, peut entraîner un retour dans le collège de secteur de l'enfant.

ENTRAÎNEMENTS : Mardi 15h45 - 17h15, Jeudi 8h00 - 9h30. Les trajets pour le gymnase Matéo ou pour le collège, sont sous la responsabilité des parents avant et après l'entraînement le mardi et le jeudi. L'élève doit arriver à l'heure en cours le jeudi matin après l'entraînement. *(Veuillez aussi noter qu'en cas d'annulation d'autres cours sur un créneau accolé à celui de section, votre enfant, s'il y est autorisé en début d'année par le régime que vous validez, pourra sortir du collège plutôt que de rester en permanence)*

**Engagement
de l'élève**

Signature

**Engagement
des parents**

Signature

**Le coordonnateur
de la Section Sportive Scolaire**

Signature